

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EA
H. LAFFON DE LADEBAT
55210 HEUDICOURT (MEUSE)

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL

Envoyé en préfecture le 30/11/2018

Reçu en préfecture le 30/11/2018

Affiché le 30/11/18

ID : 055-255500811-20181129-D18_02_00-DE

Délibération N° : 18.02.00

Objet : CONVOCATION A UNE NOUVELLE ASSEMBLEE DELIBERANTE LE 6 DECEMBRE 2018

L'an Deux Mille dix-huit, le 29 novembre

Le Comité du Syndicat Intercommunal d'alimentation en eau potable H. LAFFON de LADEBAT s'est réuni en assemblée générale, après convocation légale du 15 novembre 2018, sous la présidence de Monsieur Lionel JACQUEMIN.

Secrétaire de séance :

Étaient présents les délégués des communes de :

Avillers-Sainte-Croix, Béchamps, Boinville, Bonzée-en-Woëvre, Boucq, Bouquemont, Braquis, Broussey-Raulecourt, Buxières-sous-les-Côtes, Les Éparges, Doncourt-aux-Templiers, Géville, Girauvoisin, Frémerville-sous-les-Côtes, Fresnes-en-Woëvre, Hennemont, Heudicourt-sous-les-Côtes, Jonville-en-Woëvre, Loupmont, Maizeray, Montsec, Nonsard-Lamarche, Pintheville, Riaville, Ronvaux, Saint-Julien sous-les-Côtes, Thillot, Tilly-sur-Meuse, Trésauvaux, Troyon, Varnéville, Ville-en-Woëvre, Woël.

Étaient absents les délégués des communes de :

Ancemont, Bouconville sur Madt, Buzy-Darmont, Deuxnouds-aux-Bois (Lamorville), Dompierre-aux-Bois, Gussainville, Harville, Les Monthairons, Liouville (Apremont la Forêt), Manheulles, Marcheville, Moulotte, Pareid, Parfondrupt, Saint-Hilaire-en-Woëvre, Saint-Jean-Lès-Buzy, Vigneulles-Lès-Hattonchâtel, Villers-sur-Meuse, Warcq,

- | | | | |
|------------------------------------|-----|----------------------------------|----|
| - Nombre de délégués en exercice : | 109 | - Nombres de membres présents : | 50 |
| - Nombre de procurations : | 4 | - Nombre de suffrages exprimés : | 54 |

Après avoir fait l'appel des délégués, le Président constate l'absence de quorum.

Sur proposition du Président, les élus approuvent, à l'unanimité, la convocation d'une deuxième assemblée le jeudi 6 décembre 2018, à 18 heures 30, avec un ordre du jour identique.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an, ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Monsieur Lionel JACQUEMIN,
Président

